RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00097
Numéro SIREN : 441 815 198
Nom ou dénomination : LEYGATECH

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2014 sous le numéro de dépôt A2014/001485

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LE PUY EN VELAY

163255

Dénomination : LEYGATECH
Adresse : Zone Industrielle de Chambaud 43620 Saint-romain-lachalm -FRANCE-

n° de gestion : 2002B00097
n° d'identification : 441 815 198

n° de dépôt : A2014/001485
Date du dépôt : 07/08/2014

Pièce : Extrait de décision(s) de l'associé unique du 20/06/2014

163255

02897

LEYGATECH
Société par actions simplifiée au capital de 2 300 000 euros
Siège social : Z.I. de Chambaud
43620 ST ROMAIN LACHALM
441 815 198 RCS LE PUY EN VELAY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 20 JUIN 2014

GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
07 AOUT 2014
A2014/001485
43000 LE PUY

L'an deux mille quatorze

Le vingt juin à 14 H 00,

Au siège social.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente, la société B.S.B., associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2013** et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des Commissaires aux Comptes dans les délais légaux.

La société B.S.B., associée unique, a pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A statué sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport des Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2013** et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Renouvellement de mandats de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, et remplacement d'un commissaire aux comptes suppléant démissionnaire.
- Questions diverses.

III – A pris les décisions suivantes :

.....
.....
.....

QUATRIEME DECISION

Les mandats de :

- Monsieur Pascal GENEVRIER, Commissaire aux Comptes titulaire,
- Monsieur Thierry ROLLES, Commissaire aux Comptes suppléant,

arrivant à expiration ce jour, l'associée unique décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Pascal GENEVRIER, et de nommer en remplacement de Monsieur Thierry ROLLES, commissaire aux comptes suppléant dont le mandat n'est pas renouvelé :

- **Monsieur Olivier GAUDIN**
 demeurant 24 rue du Moulin
 CS 90507 – 69702 GIVORS

 Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de LYON,

 pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le **31 décembre 2019**.

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique constatant la démission de Monsieur Olivier ROMEUF de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer pour pourvoir à son remplacement immédiat :

- **Monsieur Christophe GIRARD**
 17 – 19 rue Roger Salengro
 42300 ROANNE,

 Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de LYON,

 pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos **31 décembre 2014**.

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour la société B.S.B.
Monsieur Thierry BONNEFOY



